



# Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1110 MORGES - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 8 No 5

MAI 1977

PUBLIÉ MENSUELLEMENT AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE L'UNESCO ET DU WWF

## Pétrole... et silence dans la mer de Beaufort

Dans l'Arctique canadien comme en Europe du Nord, l'été 1976 a été exceptionnellement favorable. Les conditions météorologiques et la glace dans la mer de Beaufort, en particulier, ont été favorables à la prospection du pétrole conduite par la *Dome Petroleum*, dont la technologie en matière de forage « égale les plus avancées qui soient ».

Pourtant, si l'on en croit le Comité canadien des ressources de l'Arctique (CARC), certaines explorations ont « frôlé la catastrophe », par suite d'erreurs techniques ou humaines qui se sont multipliées de façon alarmante. Pas un des cinq puits que l'on a commencé à forer n'a atteint la profondeur fixée; des jets d'eau et de gaz — et non de pétrole, heureusement — ont jailli de deux puits forés en profondeur, et dont l'un n'a même pas pu être fermé alors que la saison du forage se terminait.

Il apparaît en outre, toujours d'après le CARC, que les publications et déclarations émanant de la *Dome* et du département des Affaires indiennes et du nord (DINA), ont présenté une version des faits quelque peu édulcorée. A plusieurs reprises, le Comité pour les droits des populations autochtones a demandé au ministre de nommer un organisme neutre chargé d'examiner la question et de faire un rapport. Ces démarches ont été faites en vain, aussi le CARC a-t-il soumis au ministre son propre rapport, tenant dûment compte des facteurs sociaux et environnementaux. Entre-temps, la *Dome* a demandé au Gouvernement canadien d'autoriser une nouvelle période de forage de cinq ans. Normalement l'accord est une simple formalité. Pourtant, on espère que le cabinet fédéral révisera en ce moment son jugement.

### A quelq ue chose malheur est bon ?

Par une ironie du sort, le jaillissement de pétrole qui s'est produit dans la mer du Nord est venu renforcer cet espoir. Il appuyera l'avertissement que les responsables chargés de l'environnement ont adressé au cabinet — a déclaré M. Stan Winthrop, assistant au ministre adjoint chargé du département de l'environnement. L'avertissement sera même présenté en termes plus catégoriques qu'auparavant. Quand les experts essayaient de prévoir les effets d'une fuite de pétrole dans l'Arctique, ils avaient jusqu'à présent supposé *au pire* un déversement d'un dixième seulement des 3000 t qui ont jailli par jour dans la mer du Nord. M. Bob Stewart, directeur de l'Institut canadien des sciences de

(Suite en dernière page)

## Poste clé pour Maurice Strong

Le conseil de l'UICN, à sa première réunion après la clôture de la 13<sup>e</sup> Assemblée générale (extraordinaire), a rapidement coopté M. Maurice Strong et l'a élu à l'unanimité président du bureau.

Le conseil et le bureau sont de nouveaux organes créés aux termes des Statuts nouvellement révisés. Les Statuts sont entrés en vigueur dès leur adoption, aux petites heures du vendredi 22 avril. En résumé, le conseil est un conseil exécutif élargi et plus « professionnel », tandis que le bureau est un comité exécutif renforcé et plus actif.

D'après les Statuts, les anciens organes — comme le conseil exécutif — remplissent les fonctions des nouveaux jusqu'à la 14<sup>e</sup> Assemblée générale qui se tiendra à la fin de septembre 1978 à Achkabad, en URSS. Jusqu'à ce moment, les membres de l'ancien conseil exécutif assumeront les fonctions des conseillers. Parmi les attributions du conseil, on note le droit de coopter cinq personnes et de nommer parmi ses membres, les personnes qui constitueront ce bureau: le président, le trésorier et cinq autres personnes.

Le conseil décide de la politique à suivre dans le cadre des grandes lignes définies par l'Assemblée générale. Comme c'était le cas pour l'ancien conseil exécutif, ses membres élus comprennent le président, trois représentants de chaque région géographique, et les six présidents de commissions. Cependant, les membres du conseil sont plus nombreux que ceux du conseil exécutif (il y en avait 22). Ils sont également plus « professionnels ». En premier lieu, il y a maintenant 8 régions géographiques au lieu de 5. Ensuite, les 31 conseillers élus ont le pouvoir d'en coopter cinq autres. Cela devrait assurer un équilibre de l'expertise au sein du conseil. Le fait que les présidents de commissions aient le droit de vote au conseil (alors qu'ils ne l'avaient pas au conseil exécutif) devrait peser plus lourd, du point de vue scientifique, dans la prise de décision.

Le conseil choisit en son sein quatre vice-présidents au plus et le trésorier. Il se réunit au moins une fois par an; le conseil est normalement en place pendant la période de trois ans, d'une Assemblée générale à la suivante.

Le bureau dirige la politique décidée. Il se compose de son président, du trésorier et de cinq autres personnes au plus; il est nommé par le conseil qui en choisit les membres parmi ses 24 membres régionaux et ses cinq membres cooptés. Outre M. Maurice Strong, le bureau se compose de MM. Robert Boote (trésorier), Pierre Goeldin, Wolfgang Burhenne, Bill Conway, et du professeur Kassar.

La nomination d'un trésorier au sein du bureau est importante. Elle a pour but d'améliorer la surveillance des finances de l'UICN — finances dont le directeur général est maintenant explicitement responsable, en premier lieu devant le conseil, et en dernier ressort devant l'Assemblée générale. Les cinq « au

plus » autres nominations visent — comme c'est le cas pour les conseillers cooptés — à élargir l'expertise des membres du bureau, qui devrait couvrir les domaines des finances, de la gestion et de la sensibilisation du public.

Le président et les vice-présidents de l'UICN sont membres *ex officio* du bureau et peuvent participer à ses travaux. Le bureau agit au nom du conseil et sous son autorité; il se réunit au moins deux fois par an.

### Maurice Strong, président du bureau

En prenant ses fonctions de président du bureau, Maurice Strong a souligné le caractère unique de l'UICN qui est le « nerf central du mouvement mondial en faveur de la conservation ». Tout en restant président de Petro-Canada, Calgary, il consacra dorénavant une bonne partie de ses activités aux affaires de l'Union.

Secrétaire général de la Conférence sur l'environnement humain (Stockholm, 1972), puis, pendant les 4 années suivantes, directeur exécutif du PNUE, M. Strong est un conservateur confirmé. Son objectif immédiat est de susciter pour l'UICN un plus grand soutien financier de la part des gouvernements, des organismes d'aide et du monde des affaires; il est aussi de rechercher une collaboration plus étroite entre l'Union et les organismes preneurs de décisions.

A l'Assemblée générale, le professeur Kuenen, président de l'Union, a expliqué que la recherche d'un nouveau directeur général n'avait pas encore abouti. M. Strong assumera donc les fonctions de directeur général pour le moment, et s'attachera à diriger la recherche de la personne qui conviendra le mieux à ce poste, vacant depuis plus d'un an.

# L'Assemblée générale: les Statuts et autres questions

## Statuts: des changements avant l'adoption

L'Union a de nouveaux Statuts. Leur adoption fut l'objet principal de l'Assemblée générale réunie à Genève le mois dernier. La première tâche des délégués fut de décider quels amendements, parmi les nombreux qui ont été soumis par les membres, devraient en principe être acceptés. Le comité de rédaction a ensuite rédigé des textes précis, en anglais et en français, en prenant bien soin d'établir deux versions du texte scrupuleusement équivalentes. Ces textes sont ensuite retournés devant l'Assemblée générale qui les a examinés soigneusement, les a amendés (le cas échéant) pour finalement les adopter.

Certaines parties du projet de Statuts ont subi un changement radical avant de trouver leur forme définitive. Le « collège » fut parmi les premiers éléments éliminés. Les délégués ont considéré qu'il avait été conçu dans l'erreur et qu'on devait l'éliminer rapidement car il ne joue aucun rôle utile dans la procédure assez simple du vote des membres par correspondance. De même, le projet de Statuts prévoyait la nomination des présidents de commission par le conseil; l'Assemblée générale a tenu à conserver le droit de les élire.

Le projet de Statuts proposait la mise sur pied d'un comité. Les délégués ont décidé qu'ils en appréciaient les fonctions, mais pas le nom. Ils lui ont préféré celui de « bureau », qui a l'avantage d'être commun aux deux langues officielles. L'article XVIII — dissolution, fut ajouté en dernière minute aux Statuts. Un conseiller juridique suisse, présent au comité de rédaction, a informé ce dernier que faute de prévoir d'autres dispositions, les biens d'une compagnie qui est dissoute appartiennent, selon le droit suisse, au canton dans lequel elle réside. Bien que l'UICN n'ait pas la moindre intention de prononcer sa dissolution, l'opinion a tout de même prévalu qu'il fallait prévoir une disposition pour ce cas fort improbable. En une aussi regrettable extrémité — dirent les délégués — les biens de l'UICN (s'il en restait) devraient aller au WWF.

Il était 1 h. du matin, le vendredi 22 avril quand, toutes questions ayant été considérées, l'Assemblée générale a été déclarée close jusqu'en septembre 1978, à Achkabad.

## Les membres et l'argent

Le document de l'Assemblée générale intitulé « Les membres et l'argent » soulignait qu'en 1976, la contribution des membres de l'UICN aux recettes totales de l'Union n'était que de 17,5% tandis que le PNUE et le WWF contribuaient à eux deux pour plus de 60% de ces recettes. Le rapport notait également un déséquilibre préjudiciable dans la composition des membres. Si les pays en développement représentent 66% des Etats membres de l'Union, ils ne représentent plus que 40% des agences gouvernementales et 20% des ONG. Comme les activités de l'UICN sont principalement réalisées dans des pays en développement, ceux-ci devraient être beaucoup mieux représentés.

Le document exposait ensuite brièvement diverses solutions possibles, qui furent discutées à l'Assemblée générale. M. Boote (R.-U.) ouvrit la discussion. Selon lui, les

ressources de l'UICN sont tout à fait inadéquates pour faire face à ses besoins dans une situation mondiale qui va en se détériorant. La biosphère continue de se dégrader. Où pourrions-nous rechercher des fonds supplémentaires? Pour M. Koepp (Allemagne de l'Ouest) les petites organisations ne peuvent pas se permettre de payer plus que ce qu'elles paient actuellement, aussi une augmentation directe des cotisations serait-elle sans succès. Le président a vivement approuvé cette opinion, déclarant qu'une éventuelle augmentation ne devait pas frapper les membres les plus démunis.

M. Conway (E.-U.) a déclaré que les programmes de développement devraient être mis à contribution — peut-être sous forme d'un faible pourcentage des sommes qu'ils dépensent, et qui se montent — pour les programmes gouvernementaux et privés — à des milliards de dollars. Il a suggéré qu'une commission spéciale soit chargée d'examiner la question. Le professeur Leyhausen (Allemagne de l'Ouest) s'est déclaré choqué par la faiblesse numérique des adhérents individuels (amis et amis à vie). L'UICN devrait faire campagne dans cette direction. M. Poore (UICN) a rappelé qu'un effort de recrutement devait avoir lieu dans le courant de l'année. M. Géroutet (Suisse) a annoncé que la Ligue suisse pour la protection de la nature avait décidé de doubler sa cotisation annuelle. Il a été vivement remercié par le président. M. Boyd (R.-U.) a recommandé que les comités nationaux organisent pour une période d'un an, par exemple, une campagne de recrutement de nouveaux membres dans le monde entier.

M. Talbot (E.-U.) a abordé la question des cotisations progressives. Celles-ci ne s'appliquent actuellement qu'aux Etats membres, et devraient être étendues aux autres catégories. Peut-être pourrait-on adopter une échelle mobile sur la base des pays, qui soit liée au nombre de membres de l'organisation et à son budget? M. Carvalho (Brésil) s'est montré en faveur des cotisations progressives à cause de la différence de valeur des monnaies. M. Dubrulle (Belgique) tout en soutenant l'idée de cotisations progressives, s'est élevé contre celle de campagnes nationales pour l'UICN. De telles campagnes menées en faveur du propre environnement de la Belgique (notamment de ses zones humides) ont échoué, alors que de vastes sommes d'argent belge sont allées financer la campagne du WWF international en faveur du tigre.

M. Dourojeanni (Pérou) a fait remarquer qu'une campagne de recrutement de nouveaux membres se heurterait au fait que l'UICN n'est pas largement connue; il faut qu'elle le soit davantage. Par ailleurs, quels avantages les membres d'une petite organisation peuvent-ils retirer? Cela n'est pas clair. Il s'est montré en faveur des cotisations progressives, mais a souligné que le paiement serait facilité s'il pouvait se faire en devises locales. Cependant, cette solution n'étant pas réalisable, on pourrait peut-être mettre au point un plan de paiement sous forme de services. Le président a convenu que c'était là une bonne idée.

Une résolution a ensuite été proposée. Les délégués emporteraient le document intitulé *Les membres et l'argent*, et après avoir consulté leurs propres organes directeurs, feraient rapport au conseil d'ici le 1<sup>er</sup> octobre. Leur rapports considéreraient la discussion sur les cotisations progressives et la proposition de

créer un fond de capitaux. La résolution a été adoptée, comme l'a été une autre résolution aux termes de laquelle le conseil, après avoir considéré les rapports émanant des membres, rédigerait un projet qu'il ferait circuler parmi les membres, pour approbation, d'ici le 1<sup>er</sup> février 1978.

## Les commissions—des changements au sommet

Il y a maintenant deux nouveaux présidents et trois nouveaux présidents adjoints dans les six commissions de l'UICN.

M. Kenton Miller est maintenant président de la commission des parcs nationaux, et M. H. K. Eidsvik, son adjoint. M. Wolfgang Burhenne devient président de la commission des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement. M. V. C. Robertson est président adjoint de la commission de la planification de l'environnement, tandis que M. John Perry est président adjoint de la commission du service de sauvegarde. Les présidents de commissions ont maintenant des pouvoirs étendus. Aux termes des nouveaux Statuts, ils sont membres du conseil *ayant droit de vote*, alors qu'ils étaient membres sans droit de vote du comité exécutif. Si, pour une raison quelconque, un président est dans l'impossibilité de participer à une réunion du conseil, son droit de participation et de vote échoit à son adjoint.

## Ted Swem

Un mot de remerciement à M. Ted Swem, ancien président de la commission des parcs nationaux. En quelques mois, depuis Kinshasa, il a refait de la commission une force directrice dans les activités de l'Union. En collaboration avec l'UNESCO, la commission a grandement contribué à la promotion du concept de réserve de la biosphère en relation avec d'autres catégories de régions protégées, et à l'application effective de la convention sur le patrimoine mondial. La CPNRP a grandement bénéficié de sa présidence.

## Mise en valeur du bassin du Kagera

Pendant l'Assemblée générale, M. Van der Goes van Naters (Pays-Bas) a soulevé la question d'un projet du PNUE en Afrique de l'Est qui préoccupe sérieusement les organisations environnementales. La question avait d'ailleurs été évoquée à Kinshasa, en septembre 1975, et des démarches avaient été faites depuis auprès du PNUE. La mise en valeur hydrologique et agricole touche le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda.

Deux points sont préoccupants: Le projet tel qu'il est planifié aura des conséquences désastreuses pour le parc national de Kagera, et notamment sur une savane flottante unique, et deuxièmement, l'avis d'organisations de conservation telles que l'UICN et le PNUE n'a pas été recherché.

Le PNUE a terminé son étude. Cependant, son application ne semble pas imminente. La question sera examinée plus en détail dans un prochain numéro du *Bulletin*.

## The poverty of power. Energy and the economic crisis.

Barry Commoner

Jonathan Cape, 314 p., £5.50

Peu de sujets soulevant l'intérêt du grand public ont des répercussions plus directes sur l'avenir de la conservation que la politique énergétique des nations. De même, peu de sujets sont plus difficiles à saisir tant par suite de tentatives délibérées visant à les rendre plus confus et fallacieux, qu'à cause de l'imperfection des données de base. C'est donc avec satisfaction que l'on recommande ici un livre qui contribue largement à dissiper la confusion et à présenter la vérité.

Commoner examine l'interaction entre trois systèmes: les écosystèmes, le système de production et le système économique, et explique pourquoi les liens entre ces systèmes ne semblent pas entraîner une utilisation efficace des ressources et la protection de l'environnement. Par une analyse d'efficacité fondée sur la deuxième loi de thermodynamique, il arrive à souligner l'inefficacité flagrante de la plupart des formes de production, de transformation et d'utilisation de l'énergie.

Les analyses de Commoner n'apportent pas d'eau au moulin des partisans de l'énergie nucléaire, pas plus qu'elles ne soutiennent ceux qui recherchent des solutions de facilité aux problèmes énergétiques de la planète. L'énergie solaire sous ses diverses formes apparaît non seulement comme la source d'énergie de demain, mais comme exploitable dès à présent. Le pétrole existe en quantité suffisante pour nous permettre d'assurer la transition vers l'énergie solaire — énergie inépuisable et non polluante qui satisfera la plupart de nos besoins énergétiques, à condition que nous changions nos systèmes productifs et économiques.

Les grenouillages qui se passent en haut lieu sont révélés au grand jour dans le livre, comme la conspiration qui a réduit à néant le système très efficace de chemins de fer électriques aux Etats-Unis.

Commoner s'est plus spécialement penché sur les Etats-Unis, mais ses analyses peuvent s'appliquer partout. Il faut espérer que ce livre sera lu par beaucoup et que ses découvertes seront mises en pratique.

Ray F. Dasmann

## A field guide to the Birds of West Africa

W. Serle, G. J. Morel et W. Hartwig

Collins, 351 p., 515 espèces illustrées, dont 335 en couleur, £5.95.

Ce premier guide sur le terrain des oiseaux de l'Afrique de l'Ouest est certainement le bienvenu. Il couvre toute l'Afrique occidentale, de l'Atlantique au Tchad et à l'Empire centrafricain à l'est, et du fleuve Zaïre au Sahara vers le nord. Plus de 500 espèces sont illustrées et décrites, tandis que toutes les autres espèces connues de la région (il y en a 600 autres) sont examinées plus brièvement ou simplement mentionnées. La liste scientifique donne le nom des espèces en

anglais, espagnol, français et allemand. Bien que ce ne soit pas encore l'idéal (bien peu de guides sur le terrain atteignent la perfection) puisque moins de la moitié des espèces sont illustrées (et encore, pas toujours en couleurs) ce livre comble sans aucun doute une lacune.

## Eagles of the world

Leslie Brown

David and Charles, 224 p.,  
40 illustrations en noir et blanc,  
10 autres schémas, £4.95.

Ce livre est une mine d'informations. Il décrit et discute les diverses espèces d'aigles, leurs caractéristiques, leur comportement en dehors de la saison de reproduction, leur cycle de reproduction et maints aspects de la vie des juvéniles. Le livre aborde directement et indirectement la question de la conservation des aigles; c'est une nouvelle contribution remarquable de Leslie Brown à la conservation des oiseaux de proie.

## Lambert's Birds of garden and woodland

Alan Mitchell

reproductions de peintures de Terence Lambert  
Collins, 128 p., 57 reproductions, £4.95.

## Birds of western North America

Laurence Binford

reproductions de peinture de Kenneth Carlson  
Collier Macmillan, 223 p., 50 reproductions,  
prix non indiqué.

Ces deux livres sont illustrés par des reproductions de peintures couvrant toute la page. L'ouvrage de Lambert inclut 60 espèces d'oiseaux, communes en Grande-Bretagne pour la plupart, avec une brève description pour chaque espèce. Les peintures sont excellentes — elles comptent parmi les meilleures qu'il m'ait été donné de voir. Dans l'autre livre, les peintures sont pratiquement aussi remarquables, même si les reproductions ne sont pas d'aussi bonne qualité. L'ouvrage contient des « portraits » de 50 oiseaux, du colibri très répandu au condor de Californie qui, lui, est très menacé.

## A guide to the Birds of Panama

Robert Ridgely et John Gwynne

Princeton University Press, 394 p.,  
32 illustrations en couleur, 50 dessins, £19.00.

Ce guide est une liste des oiseaux de Panama, mais il couvre aussi d'autres régions d'Amérique centrale. Il comporte des notes précieuses sur le climat, les migrations et les déplacements locaux, et la conservation de ces oiseaux (ici comme dans bien d'autres régions, la destruction de la forêt provoque de graves pertes d'habitats). Ce livre n'atteint pas, lui non plus, la perfection comme guide sur le terrain: 650 seulement des 880 espèces sont illustrées en couleurs. Toutefois, une cinquantaine d'autres dessins vient appuyer un texte de description bien conçu.

## The winter birds

Malcolm Ogilvie

Michael Joseph, 224 p., 32 photos en couleurs et 100 en noir et blanc, 45 cartes, £5.75.

Malcolm Ogilvie, regardant le pôle nord d'en haut, décrit la vie des oiseaux de l'Arctique, y compris leur migration d'hiver. Il considère près de 140 espèces, et en cette année de campagne marine, il est important de souligner que l'abondance de la vie de l'Arctique est produite par la mer. L'importance d'un livre de ce genre, du point de vue de la conservation, est qu'il démontre que les phénomènes biologiques sont internationaux. Les zones de reproduction englobent les frontières, qui sont également traversées par les routes de migration. Ogilvie reflète dans son texte un esprit international approprié.

## Guide to the pigeons of the world

Andrew McNeillie

Phaidon Press, 160 p., 75 illustrations en couleurs, £3.50 entoilé, £195 livre de poche.

## Guide to the mammals of Britain and Europe

Maurice Burton

Phaidon Press, 256 p., 170 illustrations en couleurs, £4.50 entoilé, £1.95 livre de poche.

Le premier de ces petits ouvrages ne revêt que peu d'intérêt pour le conservateur. Il décrit 55 espèces de pigeons domestiques et traite d'élevage de pigeons. Son titre peut donc induire en erreur. A lire ce livre, on ne peut s'empêcher de souhaiter qu'une partie du temps et de l'argent consacrés à l'élevage de pigeons de fantaisie soit employée à la sauvegarde des habitats d'oiseaux dans la nature.

Le second ouvrage est un guide complet de tous les mammifères d'Europe, avec des notes sur leurs aires de distribution, leurs habitudes et leur vie. Les illustrations sont en couleurs, la plupart sont de bonne qualité. L'accent est mis sur la relation espèce-habitat, ce qui est une bonne chose. Pourtant, comme le dit l'auteur dans la préface, les mammifères sont des animaux qui s'adaptent et ils sont rarement limités à un seul habitat. Ce livre n'est donc pas facile à utiliser comme guide sur le terrain, d'autant plus que bon nombre d'espèces se ressemblent beaucoup et peuvent être facilement confondues.

Mats Segnestam

## Un "Nessie" en URSS?

Un monstre ressemblant à un chameau à tête de serpent a été observé dans le lac Kol-Kol au Kazakhstan. Cette créature est présente depuis toujours dans les légendes locales. Il se trouve que maintenant une expédition de la Société géographique d'URSS dit l'avoir vu — ou tout au moins quelque chose d'approchant.

Le chef de l'expédition, Andréi Petchorsky, a décrit comment l'eau, tout à coup, s'est troublée à six mètres du rivage; tous ont pu distinguer clairement sous l'eau les mouvements d'un corps d'une douzaine de mètres de long. La tête et la queue ont alors fait surface. La tête, semblable à celle d'un serpent, mesurait 2 m sur 1.

## Pétrole... et silence (Suite)

l'océan, a déclaré que cet écoulement considérable modifie toutes les données, et que jamais auparavant autant de pétrole n'avait été déversé dans la mer.

Un tel phénomène dans l'Arctique canadien serait désastreux pour l'écologie, et peut-être très difficile à maîtriser. Comme la mer est gelée pendant six mois de l'année, il est parfaitement possible — et combien effrayant — qu'une fuite qui se produirait à la fin de l'été ne puisse pas être maîtrisée avant la fermeture saisonnière. Le jaillissement de pétrole se poursuivrait donc librement et sans qu'il soit possible de l'enrayer, pendant tout l'hiver. Le cauchemard se précise quand on sait que de l'eau et du gaz s'échappent toujours à la suite des explosions qui ont eu lieu l'été dernier dans la mer de Beaufort.

### Opérations dirigées du Texas

Il est par ailleurs un fait curieux. Selon le DINA, « les opérations de forage dans la mer de Beaufort sont dirigées essentiellement de Dallas, au Texas ». Il apparaît donc que cette opération, que la *Dome* proclamait comme « projet canadien », conduite par le Forage marin canadien (appartenant entièrement à la *Dome Petroleum* — compagnie pétrolière canadienne)... est en fait contrôlée par Lamar Hunt, du Texas.

### Aujourd'hui Ekofisk—demain un "écofiasco" ?

130 t de pétrole à l'heure pendant 181 heures... cela fait beaucoup de pétrole. Le tout jaillissant directement dans la mer qui doit déjà « nettoyer » les déchets de la moitié de l'Europe industrielle. Bien sûr, ça aurait pu être pire... ce le sera d'ailleurs tôt ou tard si la leçon d'Ekofisk ne porte pas ses fruits.

Dans son communiqué de presse du 29 avril (donc avant la fermeture du puits), l'UICN déclarait que tout devrait être fait pour empêcher le pétrole d'atteindre le rivage, où les dommages causés à la vie marine seraient bien plus considérables qu'en pleine mer. Parallèlement, l'UICN soulignait le danger particulier que courent les maque-reaux : entraîné vers le fond, le pétrole peut être néfaste pour la reproduction (imminente) de cette espèce; les nappes, si elles ne sont pas nettoyées, seront mortelles pour les œufs et les larves quand ils remonteront à la surface.

L'UICN a demandé que des précautions accrues soient prises pour empêcher d'autres explosions à l'avenir, et a souligné combien il est urgent de disposer de cartes détaillées indiquant les lieux de reproduction et de mue des oiseaux de mer, et les zones de ponte et de développement des poissons. L'UICN a également insisté sur le fait que les méthodes de nettoyage devaient faire courir le moins de risques possible aux oiseaux de mer et aux poissons. Il est clair que nous devons acheter un équipement plus moderne et plus efficace — déclarait un ou deux jours plus tard le ministre norvégien de l'Environnement, faisant allusion au lamentable échec des bateaux norvégiens chargés d'agir dans les conditions « normales » de la mer du Nord. L'UICN s'est déclarée prête à se joindre à d'autres organisations pour accroître et diffuser nos connaissances sur la vie marine dans la mer du Nord, dans le cadre du programme de 10 millions de dollars du WWF intitulé « La mer doit vivre ».

## Duncan Poore nommé directeur scientifique

Duncan Poore, qui fut directeur général suppléant durant l'année passée, est devenu directeur scientifique. Il assume la responsabilité du programme et est chargé des activités du secrétariat en l'absence de Maurice Strong.

Duncan Poore avait pris les fonctions de directeur général suppléant le 1<sup>er</sup> mars 1976 dans des circonstances particulièrement difficiles. Le déficit de l'Union était alors de 700 000 Fs. et semblait bien devoir dépasser le million avant la fin de l'année. De sombres prédictions d'un désastre final ont pu être faites.

Cependant, dans une large mesure grâce à l'énergie et à l'optimisme inaltérable de Duncan Poore, toutes ces prophéties de malheur ont été sans suites. A la fin de l'année dernière, le déficit global était retombé à 168 000 Fs.

En janvier de cette année, des réunions

fructueuses ont eu lieu entre l'UICN et les deux principales organisations qui la soutiennent financièrement. La confiance en l'UICN a pris la forme tangible d'une aide financière importante. Le WWF a augmenté sa contribution principale qui passe de 700 000 Fs en 1976 à 1 135 000 Fs, tandis que le PNUE exprimait sa satisfaction et indiquait que l'UICN devait planifier ses activités en présumant que son contrat allait être reconduit.

En 1974, Duncan Poore participait au comité chargé de rédiger le programme de trois ans adopté à Kinshasa. Après en avoir été l'un des principaux artisans, il en fut l'avocat, l'expliquant aux gouvernements et à tous ceux dont il fallait requérir le soutien. En cela, il a obtenu de grands succès.

Par rapport à l'an dernier, l'Union est en grande forme, et elle n'en est pas peu redevable à Duncan Poore.

### Quotas non atteints pour les phoques du Groenland

Pour les bateaux canadiens et norvégiens, la chasse au phoque est terminée pour cette année. La fermeture était fixée au 24 avril. Les prises des bateaux canadiens ont été de 46 700 phoques, soit bien au-dessous du quota de 62 000 qui leur avait été imparti. Bien que les Norvégiens aient dépassé de 500 leur quota de 35 000, le total des prises des « grands bâtiments » n'a atteint que 82 000 alors que le quota était fixé à 97 000.

Le total définitif des chasseurs n'est pas encore connu. Pour eux, il n'y a pas d'ouverture ni de fermeture officielles; la chasse continue jusqu'en mai. A la mi-avril, ils avaient pris exactement la moitié de leur quota de 63 000 phoques. Cependant, cette année, pour la première fois, leur quota est contrôlé. Ainsi, quel que soit le nombre définitif de prises, il est certain que le quota global de 160 000 phoques pour les eaux canadiennes ne sera pas atteint.

Les conditions de la glace n'étaient pas favorables aux bateaux, en particulier vers la fin de la chasse. Le faible nombre de prises est également imputable au délai de trois jours imposé à l'ouverture de la chasse, pour allonger le laps de temps prévu pour un recensement aérien des colonies reproductrices. Ce retard a servi à quelque chose. Le recensement a pu apparemment être effectué; ses résultats devraient apporter une aide précieuse à la détermination de la politique future.

### Puissante vertu médicinale des bois de cerf

Avec la venue du printemps, les cerfs commencent à avoir de nouveaux bois. Pourtant, dans la réserve de Bogd U1, en Mongolie, dont la création remonte à 1778, tous les cerfs (*Cervus elaphus maral*), ne pourront arborer des bois pleinement développés dans le courant de la saison. En février dernier 400 à 450 d'entre eux ont été dirigés vers un vaste enclos; en juin ils seront capturés, et avant de les relâcher, on sciera leurs bois « en velours » afin d'en extraire un remède qui a la réputation d'avoir des vertus rajeunissantes remarquables.

Comme chaque animal produit environ 2 kg de cette substance, et qu'un kg de matière sèche peut atteindre 200 à 300 dollars, les profits sont assurés une fois que la clôture indispensable (45 km dans le cas de Bogd U1) a été érigée, d'autant plus que l'opération peut être répétée chaque année et qu'il y a moins de 3% de pertes dans le nombre de cerfs mis à contribution. La moitié de la production est traitée localement pour en extraire les principes actifs et la moitié est exportée après séchage.

Comme la demande dépasse l'offre, les autorités mongoles ont décidé d'agrandir les installations dans les deux régions où elles existent déjà; on prévoit d'aménager d'autres régions dans lesquelles les cerfs se reproduisent naturellement et où ils peuvent être conduits dans des enclos une fois par an.

Au début du siècle, ce cerf avait été presque exterminé en Mongolie, et cette précieuse source de revenus pratiquement perdue. Des mesures de conservation strictes ont sauvegardé l'espèce, dont l'avenir est maintenant parfaitement sûr.

### La Jordanie et la Yougoslavie adhèrent à la convention sur les zones humides

La Jordanie et la Yougoslavie sont devenues respectivement les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> parties à la convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine. La Jordanie a adhéré à la convention le 10 janvier et la Yougoslavie le 28 mars.

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco et du WWF. Subvention de l'UNESCO 1976 DG/2.1/414/43.

N.B. Les opinions exprimées dans le Bulletin sont celles de la rédaction. Elles doivent pas être considérées comme le point de vue officiel de l'UICN.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le Bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.